



1. OBJECTIF

L'objectif principal de cette action sur les 3 ans à venir est <u>de proposer un accompagnement sur</u> <u>mesure</u>, <u>de manière régulière</u> et <u>dans le temps</u> aux associations identifiées par les communes de Villiers-le-Bel, Goussainville, Garges-Lès-Gonesse pour, au terme de ce cycle triennal, renforcer leurs fonctions supports et développer une fonction d'ingénierie pour développer leur modèle économique.

2. LES MISSIONS DE LA MUTUALISATION D'EMPLOI « FONCTION SUPPORT » AU SEIN DES ASSOCIATIONS

- Prise en charge et accompagnement administratif (aide à la recherche de financements, accompagnement à la demande de subventions, d'agréments ESUS, archivage, mise en conformité des documents statutaires...)
- Prise en charge et accompagnement comptable (comptabilité analytique et générale conformément au plan comptable associatif 2020, préparation à la certification des comptes auprès du Commissaire aux comptes le cas échéant, mise en place de tableau de gestion)
- Structuration de la communication (site internet, valorisation des d'actions, production de dossier de partenariat « mécénat de compétence, technique et financier »)
- Réflexion partagée sur le modèle économique (comment pérenniser l'emploi, comment développer la prestation de services et ses fonds propres, développer l'échange gagnant gagnant à l'échelle locale Entreprises/Associations dans le cadre la Responsabilité Sociétale des Entreprises « RSE »...)







3. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT - ARTICULATION POSSIBLE — RESTE À DÉFINIR

- Finalité Impact
 - Obtention de l'agrément ESUS Une finalité pour les associations accompagnées ?
 - Enjeu : Développement économique / recherche d'un modèle économique viable
- ldées de développement
 - Élaborer des rencontres Associations/Entreprises pour développer le mécénat
 - Élaborer une charte d'engagement Association/Entreprise pour développer le circuit court et s'insérer dans la RSE
 - Réponse aux appels à projets Plan de relance...
- Articulation / Coordination
 - Quelle articulation avec l'agglomération sur la coordination et le développement de ce projet ?
 - Articulation DLA Emplois mutualisés ?
- Définition des associations éligibles Durée de l'accompagnement
 - Porteuses de projet Politique de la ville
 - Structures employeuses ou en voie de l'être
 - Autres critères (DLA / En difficulté ...) ?
 - Accompagnement à visée d'autonomie des structures
 - → Désengagement progressif ?









CENTRE DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS 106 rue des Bussys – 95600 EAUBONNE Tel. 01 34 16 24 91

contact@csa95.com

www.csa95.com

Association régie par la loi de 1901

Agrément Jeunesse et Sports 95-2005 JEP 040

Agrément ESUS N° 2016-06

Agrément CFGA N°CFG A-2019-08

Organisme de formation enregistré sous le N°11950612695



VILLE DE VILLIERS LE BEL

Direction du Développement Urbain, Local et Culturel
Service Développement Local – Politique de la ville
Coordination des Maisons de quartier
Secteur Politique de la ville – Vie Associative

Tel. 01 34 29 29 25

lweidmann@ville-villiers-le-bel.fr